

Le saviez-vous ?

?



Pour absorber la quantité moyenne de CO2 émise par un autosoliste, **il faut planter 200 arbres.**



En moyenne, chaque salarié autosoliste fait 11000 km par an. **C'est l'équivalent d'un tour de la terre tous les 4 ans !**

En France, **75% des salariés** vont au travail seul dans leur voiture.



# Stop aux bouchons!

Je covoiture une fois par semaine, c'est 10% de voitures en moins sur la route

# Faites des économies!

Je covoiture régulièrement donc je peux économiser jusqu'à un mois de salaire par an.

# Moins de CO2!

Je covoiture 2 fois par semaine, donc j'économise 500 kg de CO2 par an.



www.  
**Covoiturage76**  
.net

Routes Vertes © Tous droits réservés

Économique  
et écologique  
Gratuit, simple et  
pratique

# le Petit Guide

du  
covoiturage



www.  
**Covoiturage76**  
.net



# Le covoiturage domicile-travail, c'est simple, écologique et économique !

Covoiturer une fois par semaine :  
**un petit geste pour de grands changements !**

10% de voitures en moins sur la route, c'est une circulation bien plus fluide et moins de problèmes de stationnement !

Rencontrer de nouvelles personnes et s'entraider, ce sont aussi les valeurs du covoiturage.

... en covoiturant 2 fois par semaine, je peux économiser jusqu'à un mois de salaire chaque année, je peux éviter le rejet de 500 kg de CO2 par an !

## Liberté et flexibilité

Je m'inscris sur le site pour connaître les possibilités : cela ne m'engage à rien ! Je peux annuler mon inscription en un clic.

J'essaie une première fois un jour où je suis peu contraint.

Je suis libre d'augmenter ou de réduire la fréquence du covoiturage, il suffit de bien communiquer avec mon covoitureur !

Le covoiturage c'est quand je veux et avec qui je veux !

### INDEMNITÉS

Si vous ne souhaitez pas échanger d'argent, choisissez d'alterner les véhicules. Dans le cas contraire, il est d'usage de partager les frais d'essence, de péage et de parking. Attention, le conducteur est tenu de ne pas faire de bénéfice, pour ne pas enfreindre la loi.

### L'ASSURANCE

Toutes les personnes transportées sont couvertes par la garantie obligatoire de responsabilité civile en cas d'accident. Nous conseillons toutefois aux salariés qui covoiturent régulièrement de signaler le covoiturage auprès de leur assurance.

### LES IMPÔTS

Si vous êtes soumis à la déduction forfaitaire, vous n'avez rien à déclarer. Dans le cas de la déclaration des frais réels, le conducteur doit déduire les sommes qu'il perçoit du passager. En revanche, le passager ne peut pas déduire ou déclarer les sommes qu'il a versées.

### Mon premier covoiturage

Je définis avec mon covoitureur le prix du trajet à partager, les points de départ et de dépose, l'heure de départ et de retour,

Je le rencontre pour un premier essai,

Je suis libre de continuer un ou plusieurs jours par semaine si tout se passe bien !

### Parole de covoitureur

Je me suis retrouvé sans moyen de locomotion pour aller au travail suite à un accrochage avec ma voiture. Grâce à ce site j'ai trouvé deux personnes qui ont pu m'emmener le temps que je récupère ma voiture. Et finalement, nous continuons à covoiturer ensemble. Merci.

François D. - 34 ans

## Je participe, c'est facile !

ÉTAPE 1  
Je m'inscris en quelques minutes,

Le site me présente en priorité les voisins qui font le même trajet que moi aux mêmes horaires.

ÉTAPE 2  
Je prends contact avec les covoitureurs qui me sont présentés sur la carte,

ÉTAPE 3  
Je covoiture une première fois.

Je reçois un email dès qu'un covoitureur s'inscrit sur un trajet identique au mien.



Un doute, une question ?  
Contactez-nous

www.  
**Covoiturage76**  
.net